

LES CENDRES DE CREMAZIE EN FRANCE

Les ossements seraient tombés en poussière — Difficultés — Fondation d'un prix littéraire.

Les démarches pour ramener les restes mortels de Crémazie en terre canadienne seront probablement vaines, si l'on en croit certains renseignements qui nous ont été communiqués.

Le corps du poète canadien repose, comme on le sait, dans le petit cimetière d'Ingonville. France Le sol d'Ingonville étant très humide, les corps se consomment très vite. Or, d'après la lettre officielle que vient d'adresser à ce sujet le ministre des Affaires Étrangères de France à M. le commandeur J.-Eug. Corriveau il appert qu'il ne reste plus aucune trace des restes du malheureux poète dans le cimetière en question. Par le fait, le Comité permanent chargé de la translation des restes de Crémazie n'aurait plus rien à faire. Quelle sera donc son attitude? Abandonnera-t-il complètement l'idée de cette translation ou s'en tiendra-t-il à sa première décision? Tout nous porte à croire qu'on aura sera tomber le projet. Alors qu'on nous permette de faire ici une suggestion: le Comité permanent était disposé à dépenser environ \$1,000 pour cette translation. Qu'empêche maintenant les mécènes qui financent une partie de la somme prévue pour la fondation d'un prix littéraire annuel pour encourager les jeunes, bien vivants ceux-là, qui ont des dispositions à la littérature? Ce serait un beau geste de philanthropie, plus pratique dans les conditions actuelles que celui de la translation des restes de Crémazie, qui concourrait à stimuler des talents littéraires cachés et à lancer des jeunes qui n'ont pas encore eu la chance de se manifester sur ce plan.

Le même comité permanent chargé de la translation des restes du poète ne pourrait-il pas s'occuper maintenant de la fondation d'un prix littéraire annuel québécois? Il en coûterait si peu de faire ce qui est profitable et nécessaire! Qu'en pensez-vous?

L'EGLISE CATHOLIQUE AUX E. U.

Selon l'«Official Catholic Directory», annuaire catholique officiel américain pour 1934, le nombre des catholiques aux États-Unis a atteint au cours de l'année passée, un chiffre de 20,268,403 fidèles, ce qui représente une augmentation de 32,112 âmes, par rapport à 1932.

Le clergé, lui aussi, enregistre une augmentation de 1,485 membres sur l'année précédente, avec un total de 29,782 prêtres. Il y a de même 108 églises de plus qu'en 1932 avec un total de 18,260.

Malgré la crise économique et financière qui a été si grave, l'année dernière, aux États-Unis, la générosité des catholiques ne s'est pas ralentie. En 1932, les catholiques américains avaient versé 770,000 dollars à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul ont dépensé plus de 6 millions de dollars en secours de tout genre de Paul ont dépensé plus de 6 millions de dollars en secours de tout genre.

Les catholiques américains possèdent 636 hôpitaux.

Les catholiques américains ont encore une presse remarquablement organisée. Dans sa dernière réunion, l'association de la presse catholique a laquelle ont participé de nombreux évêques, en particulier le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, a recommandé à ses membres de veiller plus que jamais à empêcher les transmissions radio-phoniques hostiles au catholicisme.

POUR VOUS FAIRE SOURIRE
La tempête faisait rage et tout le monde était malade sur le bateau. Seul un homme de Québec arpentait le pont avec nonchalance en mâchant sa pipe. Le mal de mer ne semblait pas le troubler.

— Dites-moi donc, lui murmura un matelot tout pâle, comment se fait-il que vous ne soyez jamais malade du mal de mer?

— C'est comme je vas te dire, mon vieux, expliqua l'homme, j'ai été conducteur de char électrique à Québec pendant des années, et je suis habitué à ça.

LE BILL CAHAN

Monsieur le rédacteur,
Veuillez avoir l'obligeance de publier sans retard le texte ici-bas dans votre journal. Comme vous pouvez le constater, ce texte est une lettre que nous avons envoyée aux députés canadiens-français au parlement fédéral. Vous pourrez constater également que l'intérêt de notre race est en jeu, par conséquent votre aide en diffusant notre communiqué dirigera nos députés vers une orientation nationale et leur assurera l'appui de l'opinion publique s'ils remplissent leur devoir.

Monsieur le député,
Le bill Cahan ayant pour objet la création d'un bureau de traduction présenté à la Chambre des Communes, soulève des objections qui ont déjà dû vous être communiquées.

I. Le Service de la traduction revêt au Parlement un caractère particulier qui en rend la centralisation défavorable. Cette centralisation empêcherait les traducteurs de se spécialiser comme ils le font maintenant, dans chacun des départements auxquels ils sont attachés. Il est évident qu'un bon traducteur dans le département des Mines pourrait être médiocre dans celui de l'Agriculture ou de la Marine et de Pêcheries. Son travail de traducteur serait forcément plus lent et de moindre qualité.

2. Il y a tellement de mots techniques à traduire qu'un traducteur non spécialisé ne peut s'acquitter convenablement d'un tel travail qui serait distribué au hasard des traducteurs officiels. Un journal de Montréal dit avec raison: «Mais nul périsse d'économie ne justifierait un constructeur de mettre en commun pour tenir tout son monde occupé, une tâche qui relève de différents métiers».

3. Ce sont surtout nos compatriotes qui auront à en souffrir: a) en influence (sur les 91 traducteurs il y a une vingtaine de chefs de sous-chefs français, ces derniers deviendront subalternes ou seront revoyés; les traducteurs aux Communes passeront de 48 à 18); b) en salaire revenant aux nôtres: le projet de loi explique que les traducteurs touchent \$252,000, on veut économiser \$70,000 sur cette somme.

4. Le bilinguisme diminuera aux Communes: 50% des documents sont déjà unilingues, ce pourcentage augmentera encore, et d'après ce que l'on peut prévoir, la correspondance de certains services tombera à zéro. Ce sont là quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles nous vous demandons de voter contre le bill Cahan. Il s'agit de l'intérêt des nôtres qui doit passer ici avant toute considération de parti.

L'ACTIVITÉ NATIONALE
(Comité de surveillance)
Stanislas BEGIN,
Secrétaire,
911 rue Beaubien est.,
Montréal, P. Q.

SOUMISSIONS POUR L'UNIV. ST-JOSEPH

Une déclaration du T. N. P. Vanier c. s. c. — Le nouvel édifice sera construit sur le même site que l'ancien.

On s'attend à ce que des soumissions soient demandées prochainement pour la reconstruction de l'Université Saint-Joseph. La nouvelle université sera bâtie sur le site même de l'édifice détruit par le feu le 20 octobre dernier, suivant une déclaration du T. N. P. H. A. Vanier, c.s.c., supérieur de l'Université.

La future charpente mesurera environ 200 pieds de longueur et le nouvel édifice aura à peu près les mêmes caractéristiques que l'ancien. M. Parent, architecte de Montréal, est actuellement à en tracer les plans.

Les demandes de soumissions comprendront aussi la reconstruction du couvent des Sœurs de la Saint-Famille. Ce sont ces religieuses qui font le lavage la cuisine et qui ont la direction de l'infirmerie de l'Université.

Les rapports fournis par les gendarmes postés sur 270 collines éparpillées sur une étendue de 23,000,000 d'acres de forêts fédérales, dans le nord de l'Idaho et dans l'ouest du Montana, indiquent que la foudre a causé en moyenne 824 incendies tous les ans au cours de la période de 1919-1928.

Sun Life Assurance Company of Canada

La Compagnie présente pour l'année 1933 un rapport qui révèle un progrès soutenu. Ses résultats allongent la liste imposante des services qu'elle a rendus au public au cours de ses soixante-trois années d'activité.

L'année 1933 s'apparente aux trois années précédentes par le fait qu'elle a plongé dans la plus vive inquiétude des milliers de personnes dont les revenus avaient diminué ou complètement disparu. C'est pendant des années comme celles-là qu'on apprécie les secours absolument sûrs de l'assurance-vie.

La Sun Life s'est acquittée de sa tâche avec éclat. Pendant l'année 1933 elle a versé près de 100,000,000 de dollars (sans compter les prêts sur polices) à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices. Depuis le début de la crise, soit depuis quatre ans, la Compagnie a ainsi versé plus de 380,000,000 de dollars.

Ces déboursés considérables n'ont pas empêché la Sun Life, au cours des quatre dernières années, d'augmenter son actif de 55,000,000 de dollars et le montant de ses assurances en vigueur de plus de 307,000,000 de dollars.

Soixante-troisième Rapport annuel—1933

ASSURANCES EN VIGUEUR au 31 décembre 1933	\$2,770,453,871
Ce montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.	
NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée)	216,567,441
RECETTES DE L'EXERCICE	152,235,821
DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE	127,505,801
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS	24,730,020
VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES	
En 1933	97,457,059
Depuis la fondation	800,170,033
ACTIF	624,146,035
Obligations—d'États, de municipalités, de compagnies de service public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc.	
PASSIF	609,965,832
Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance.	
CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires	\$3,342,547
RÉSERVE pour dépréciation des prêts hypothécaires et des immeubles	4,885,904
SURPLUS	5,951,752
	\$14,180,203

Les obligations et les actions ont été évaluées d'après les données fournies à toutes les compagnies par le Département fédéral des Assurances du Canada et conformément aux données autorisées par les Départements des Assurances des différentes provinces du Canada. La méthode des primes uniformes nettes a servi de base au calcul des exigibilités relatives aux polices. Les chiffres ainsi obtenus sont plus élevés que les réserves exigées par la Loi fédérale des Assurances, qui est pourtant très sévère.

Sun Life Assurance Company of Canada

SI VOUS VOULEZ RIRE AUX LARMES VENEZ VOIR LA

Comédie Musicale

Dans la Nouvelle Salle Paroissiale
ST-BASILE — — Dimanche 25 février

Musique fournie par MM. Pat Martin, Gilbert Beaupré, Ben Thibault, etc.

Gigues — Chansons — Déclamations

Aussi deux bonnes comédies par les jeunes filles et jeunes gens de la paroisse

PRIX D'ASSISTANCE : ———— \$3.00

Ouverture à 8 hres — — — Entrée : 25c



vertu de ses fonctions, M. M. Photoculteur du Dominion, directeur de la Société d'horticulture d'Ontario et remplacera à ce titre le Dr W. T. Macoun.

rain, d'activité que l'on a été dernièrement dans les industries qui utilisent de la laine, les principaux pays du monde continuent d'arriver les derniers.

UN FIN NORMAND

Un paysan normand fit venir le médecin pour sa femme et lui dit: —Docteur, je sais que vous êtes très habile, aussi j'ai pensé que je devais vous payer une forte somme. J'ai donc mis de côté un billet de mille francs qui seront à vous, soit que vous tuez, soit que vous guérissiez ma femme.

Or la femme mourut. Le docteur vint, peu après, réclamer les honoraires promis. —Je suis prêt à tenir ma parole,

dit le pauvre veuf, mais devant témoin.
—Entendu!
Quand les témoins furent présents, il demanda au docteur: —Avez-vous tué ma femme? —Tué? à quoi pensez-vous? Assurément non! Je serais le dernier des misérables.
—L'avez-vous guérie?
—Non hélas!
—En bien, si de votre propre aveu vous ne l'avez ni tuée ni guérie, je ne vous dois rien, ainsi qu'il était réglé entre nous deux.